



Votre enfant fait sa première rentrée scolaire
en petite section de maternelle dès septembre 2023
et vous souhaitez l'inscrire dans l'une des écoles de Poussan,
remplissez dès à présent son dossier de pré-inscription scolaire.

Ce dossier est disponible :

- ✓ dans les locaux du Guichet Unique au 26, rue de la Salle à Poussan
- ✓ en ligne sur www.poussan.portail-defi.net/infos-pratique/document dans la section « Affaires scolaires ».

LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER :

- Photocopie d'un justificatif de domicile
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du carnet de santé (pages de vaccins)
- Photocopie du jugement de divorce (le cas échéant)
- Notification MPDPH (le cas échéant)

Merci de renvoyer ce dossier complet à l'adresse mail suivante :
guichet.unique@poussan.fr

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'au lundi 22 mai 2023 inclus.

*La commission composée des chefs d'établissements scolaires et des élus,
se déroulera le mercredi 24 mai 2023 afin de définir les affectations
de chaque nouvel élève pour la rentrée de septembre 2023.*

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter le service au
04 67 18 24 85